

Polepharma Meetings 2010

Discours de Gérard Hamel, Député d'Eure-et-Loir, Maire de Dreux

Mercredi 22 septembre 2010 - Parc des Expositions de Dreux

Monsieur le Président de Polepharma, Cher Jean-Pierre,
Mesdames, Messieurs,

Il me tient particulièrement à cœur de prendre la parole devant vous ce matin, car je veux vous apporter un témoignage. Plus exactement, un triple témoignage : un témoignage de reconnaissance, un témoignage de conviction et un témoignage d'engagement.

Et si c'est en mon nom propre que je parle devant vous aujourd'hui, en tant qu'élu local et en tant que parlementaire national, sachez que s'exprime aussi par ma voix nombre de responsables politiques locaux et nationaux qui, tout autant que moi, sont conscients de ce que représente pour la France – et singulièrement pour le territoire Drouais – l'industrie pharmaceutique. Des responsables politiques qui sont, comme moi, conscients des défis que vous devez relever, et qui sont, comme moi, décidés à s'engager à vos côtés pour contribuer à vos succès, et à travers vous au succès de la France.

Je ne suis pas venu ici simplement pour saluer vos mérites et les performances de votre filière, qui sont néanmoins remarquables. Je suis venu témoigner de la reconnaissance par les acteurs politiques de ce que vous, acteurs industriels, apportez à notre pays et à nos territoires.

Lorsque l'on parle de dépenses de santé, il est de bon ton, dans l'opinion publique, de fustiger les industriels du médicament, forcément coupables, surtout lorsqu'ils ont le malheur de tirer des profits de leurs activités !

Or si la maîtrise des dépenses de santé est un enjeu primordial pour sauvegarder le principe même de sécurité sociale et d'égal accès au soins, qui est l'un des fondements majeurs du pacte républicain français, et si cette maîtrise passe certainement, en partie, par le contrôle du prix des médicaments, je ne suis pas de ceux qui pensent que la logique comptable s'oppose nécessairement à l'intérêt économique.

J'ai un jour entendu un haut responsable de l'administration déclarer publiquement qu'il lui était égal qu'une entreprise pharmaceutique produise en France ou ailleurs en Europe, pourvu que le prix du médicament soit le plus bas possible. Et je dois vous dire que j'ai été choqué par cette déclaration qui traduisait à mon sens une étroitesse de vue en total décalage avec la réalité des enjeux.

Je déplore qu'un tel parti pris dogmatique ait pu aboutir à opposer la nécessaire maîtrise des dépenses de santé aux intérêts économiques de notre pays.

J'ai été choqué car de tels raisonnements ont pu conduire, comme j'en ai fait l'expérience ici même, à Dreux, à dissuader certains investisseurs de choisir la France pour la recherche et le développement de nouveaux médicaments au profit d'autres pays où leurs innovations seront mieux rémunérées. C'est ainsi qu'une logique comptable à courte vue a fait peser sur une collectivité, un territoire, une population le risque de perdre de l'activité et des emplois. Avec un coût social, économique et financier disproportionné par rapport à l'économie immédiate que peut rapporter une politique tarifaire par trop restrictive.

Je suis pour ma part de ceux qui pensent que la question des dépenses de santé ne peut être dissociée sans nuance de la préoccupation de l'enjeu social, économique et stratégique que représente pour notre pays le dynamisme de l'industrie pharmaceutique.

Vous connaissez mieux que moi les chiffres clés de votre industrie, mais je veux juste rappeler ici quelques données frappantes.

En 2009, le montant des exportations de l'industrie pharmaceutique française a atteint environ 25 milliards d'euros. Cela représente près de 7% du total des exportations françaises, soit l'équivalent de la vente de 400 Airbus ou encore 1.200 TGV ! L'excédent commercial ainsi généré s'est élevé à près de 7 milliards d'euros, plaçant la pharmacie au 4^{ème} rang des industries contribuant au crédit de la balance des paiements de notre pays, qui en a bien besoin !

Lorsque l'on fait de tels constats, peut-on se permettre de barguigner son appui à un secteur d'une telle importance ? Non bien sûr ! La France doit soutenir ses champions !

Ce soutien doit intervenir pour aider l'industrie française à relever plusieurs défis vitaux.

Tout d'abord le défi de la recherche et de l'innovation dans le domaine des biotechnologies. Ces biotechnologies qui ouvrent une nouvelle ère d'innovation et de croissance dans le secteur de la santé tandis que la chimie, bien que toujours prépondérante, et pour longtemps encore, dans l'industrie française, voit le rythme de mise sur le marché de nouvelles molécules décliner inexorablement.

Ensuite le défi de la mondialisation : celle des marchés celle des entreprises, celle de la concurrence aussi, issue des pays émergents qui révèlent de nouveaux débouchés mais aussi de nouveaux acteurs, dopés par l'essor des génériques.

Enfin le défi de mutation du modèle d'affaires de entreprises, pour affronter ces nouveaux enjeux, en se concentrant sur les cœurs de compétences tout en acquérant la visibilité et la taille critique indispensables.

Je suis heureux de constater que la vision qui est la nôtre depuis des années, en Eure-et-Loir, de la nécessité d'un soutien des politiques envers l'industrie pharmaceutique, et le constat de l'efficacité de cette action au travers des résultats obtenus, soient aujourd'hui relayés et amplifiés au niveau national.

Depuis trois ans, une politique volontariste a été mise en œuvre par l'Etat, avec une réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche, avec des incitations fiscales à travers le crédit d'impôts recherche, avec un environnement législatif plus favorable aux industriels, avec des investissements structurants dans le cadre du Plan de relance, avec les Etats généraux de l'Industrie où les filières de la santé ont été particulièrement prises en considération, avec enfin, un soutien aux bassins d'emplois sur lequel je reviendrai dans un instant.

En juin 2009, Nicolas Sarkozy s'est engagé devant le G5 « à faire en sorte que les industries de santé deviennent un axe majeur de la compétitivité de la France ». Le point d'orgue de ce volontarisme politique, a été atteint par la réunion, en octobre 2009, sous l'égide du Président de la République, du Conseil Supérieur des Industries de Santé.

Le résultat de cette politique est tangible, mesuré par une étude récemment commandée par le LEEM : un regain d'attractivité de la France pour les investisseurs internationaux et le maintien voire le renforcement de la compétitivité des entreprises françaises sur le plan mondial.

C'est ce même objectif que nous poursuivons au plan local, ici à Dreux, où nous sommes en concurrence avec d'autres bassins d'emplois équivalents dans l'orbite francilienne mais aussi à l'international, et où l'attractivité et la compétitivité sont également nos maîtres mots en matière de développement économique.

Le bassin drouais est en pleine mutation. Ces dix dernières années, il a été frappé très durement par la désindustrialisation, avec le démantèlement de deux filières historiques qui l'animaient : l'automobile et l'électronique. Il se recompose aujourd'hui, peu à peu, avec le développement ou l'arrivée de nouvelles structures, plus petites, plus diversifiées, de production de biens et de services. Mais une grande filière historique est, elle, toujours bien présente et dynamique dans le Drouais, c'est la pharmacie.

C'est parce que nous sommes conscients – et de longue date – de l'enjeu capital, sur le plan économique et social, que représente cette filière sur notre territoire, mais aussi de son intérêt primordial pour la France, qu'avec le sénateur Albéric de Montgolfier, Président du Conseil Général d'Eure-et-Loir, j'ai mobilisé les moyens du conseil général et de la communauté d'agglomération du Drouais pour créer, et soutenir fermement depuis maintenant huit ans, le cluster Polepharma.

L'extension en volume et en superficie atteinte aujourd'hui par Polepharma montre combien notre choix d'engagement était pertinent. Polepharma, grâce au travail remarquable accompli par Jean-Pierre Dubuc et son équipe, c'est aujourd'hui un réseau intégré, vivant et dynamique qui s'étend sur le Centre, la Normandie et l'ouest de l'Ile-de-France et qui réunit 115 entreprises, 2 universités et leurs 30 laboratoires de recherche, 20 sites de production et 10 centres de formation, pour un total de 16.000 emplois !

C'est dans le même état d'esprit que j'ai appuyé, auprès du ministre de l'aménagement du territoire, l'agrément de Polepharma dans l'appel à projet national Cluster, qu'il a obtenu il y a quelques mois.

C'est enfin cette même vision, nourrie de notre proximité et de nos échanges avec les industriels, qui nous a amené, en 2008, à créer une marque fédératrice qui donne une visibilité internationale à cette concentration de savoir-faire : la Pharma Valley.

Pharma Valley représente aujourd'hui 60% des emplois, 50% de la production et le tiers des exportations de la filière pharmaceutique française ! C'est aujourd'hui le plus grand rassemblement d'industries de santé en Europe.

Sur 5 ans, 850 millions d'euros ont été investis par les industriels de la Pharma Valley, dont près de 200 millions ont été investis à Dreux !

A titre d'exemple et parce que c'est d'une brûlante actualité, je salue le beau symbole que représente à mes yeux l'inauguration, aujourd'hui même, de la nouvelle ligne de lyophilisation de FAMAR, qui va faire monter cette entreprise du bassin Drouais sur le podium européen, c'est-à-dire dans le trio de tête, des producteurs dans son domaine !

Dreux est fière d'être la capitale de Polepharma et le cœur de la Pharma Valley. Cette situation privilégiée, génératrice d'activité et d'emploi, implique pour nous, responsables politiques, le devoir de nous engager à vos côtés.

L'un des thèmes de cette édition de votre congrès est la nécessaire convergence entre l'industrie et les pouvoirs publics. Vous imaginez bien que je souscris pleinement à cette nécessité, et que je me place moi-même en pionnier de cette convergence.

Sur le plan national, j'ai pris l'initiative, avec Albéric de Montgolfier, d'organiser à l'Assemblée et au Sénat des rencontres entre parlementaires et industriels de la pharmacie. Je veux croire que ce travail de sensibilisation n'est pas étranger à certaines avancées récentes, dans les mentalités mais aussi dans les faits. Très concrètement, par exemple, avec la solution qui a pu être trouvée aux risques de distorsion de concurrence qui menaçaient les producteurs français, du fait de la clause Bolar.

Au plan local, j'ai décidé de mettre en œuvre un Plan de Relance du Drouais qui se déploie sur trois axes. Le premier axe est celui de l'accessibilité, c'est-à-dire de l'amélioration des infrastructures routières, ferroviaires mais aussi numériques, afin de capitaliser sur notre situation privilégiée au carrefour de la Normandie, du Centre et de l'Ile-de-France, dans l'orbite immédiate du futur Grand Paris.

Le deuxième axe est celui de l'attractivité par l'accroissement de l'offre foncière et immobilière d'entreprise, mais aussi de l'offre résidentielle, surtout pour les jeunes actifs, et de l'offre culturelle et de loisirs. Tout cela avec le souci du développement durable, non par effet de mode mais parce que la qualité de vie et de l'environnement, est aussi un critère distinctif aux yeux des investisseurs, et l'un des grands atouts de notre territoire.

Notre troisième axe d'investissement est celui de la compétitivité. Au-delà du socle d'attractivité, c'est le pas supplémentaire qui fera la différence.

Il s'inscrit dans la continuité de notre action par un soutien accentué à la structuration des filières, et en tout premier lieu de la filière pharmacie.

Mais au-delà de ce soutien politique et financier, et pour accroître directement notre compétitivité dans ce secteur, nous avons conçu une offre innovante et inédite : un Pôle Blanc, c'est-à-dire un ensemble locatif

destinés aux technologies de pointes, comme il n'en existe nulle part ailleurs. Bâtie dans le parc d'activités de La Radio, cette structure ouvrira début 2012, pour offrir en location 3.600 mètres carrés de salles propres ou blanches, capables de satisfaire des besoins non seulement de la recherche et développement mais aussi de la production industrielle.

Il s'agit d'un pari sur l'avenir et j'ai la conviction que ce pôle constituera bientôt un élément moteur d'identification compétitive de notre territoire dans les domaines des hautes technologies et de l'innovation.

En matière de compétitivité, la qualité des ressources humaines disponibles sur un territoire est également déterminante. Pour donner un coup d'accélérateur dans ce domaine, nous construisons un Hôtel de la Formation, qui augmentera les capacités disponibles sur notre territoire de formation et de reconversion professionnelle.

Ce Plan de Relance du Drouais est vaste et ambitieux. Il comporte à ce jour, sur ses trois axes, 42 actions, dont certains sont déjà bien engagées, pour un montant total qui dépasse les 150 millions d'euros d'investissements ! Charge à moi désormais de prendre mon bâton de pèlerin, et de continuer de mobiliser acteurs institutionnels et partenaires de tous ordres pour financer sa réalisation intégrale.

A ce titre, vous pouvez compter sur mon engagement, en tant que député, pour continuer comme je l'ai toujours fait à me battre pour le Drouais, à expliquer, à plaider, à ouvrir et parfois à forcer toutes les portes pour que tous les dispositifs au niveau local, régional, national et européen bénéficient pleinement à notre territoire.

J'évoquais tout à l'heure le soutien aux bassins d'emplois. Le Drouais doit beaucoup aujourd'hui au soutien de l'État et du gouvernement, dans le cadre de la solidarité nationale. Nous bénéficions aussi de nombreux dispositifs innovants, tel que le Contrat de Transition Professionnelle que Laurent Wauquiez a accepté il y a un an d'expérimenter en priorité sur notre territoire, et qui donne des résultats très encourageants. Plus récemment encore, le fond d'aide à la réindustrialisation, né des Etats Généraux de l'Industrie début 2010, a été mobilisé, pour la toute première fois en France, afin de financer, par une avance remboursable substantielle, l'implantation à Dreux d'une entreprise industrielle, délocalisée non pas vers, mais depuis la Chine !

Je prends ces soutiens pour des marques de confiance dans notre capacité à en tirer le meilleur parti pour réussir notre mutation et nous développer. Je pense aussi que les décideurs que vous êtes savent y voir des opportunités intéressantes.

Pour résumer d'une formule l'ambition qui m'anime, je veux faire du Drouais une terre fertile, où vos investissements fructifieront par l'innovation, le partenariat, la mise en réseau, la qualité des infrastructures, la qualité de la main d'œuvre et la qualité de vie.

En chef d'entreprise que j'ai été pendant un quart de siècle avant de me lancer dans l'action politique, je garde toujours à l'esprit que la dynamique économique, la croissance, la création d'emplois et de richesses, ce sont d'abord et avant tout les entrepreneurs qui les impulsent par leurs décisions stratégiques.

Les politiques ne tiennent pas directement les commandes économiques, cependant ils ont leur rôle à jouer. Et si on le veut vraiment, ce rôle peut être déterminant. C'est lui qui, je crois, peut faire la différence et donner une longueur d'avance à une nation comme à un territoire.

Après avoir témoigné devant vous de ma reconnaissance pour les performances l'importance stratégique de votre secteur, de ma conviction dans sa capacité à maintenir son niveau d'excellence et à négocier avec succès les virages qu'il doit prendre, je vous témoigne donc pour finir de mon engagement résolu à être à vos côtés et à mobiliser de toute mon énergie, dans toute la mesure de mes responsabilités locales et nationales pour contribuer à la prospérité et à l'expansion de l'industrie pharmaceutique en France.

Merci à tous et bon Polepharma Meetings 2010 !